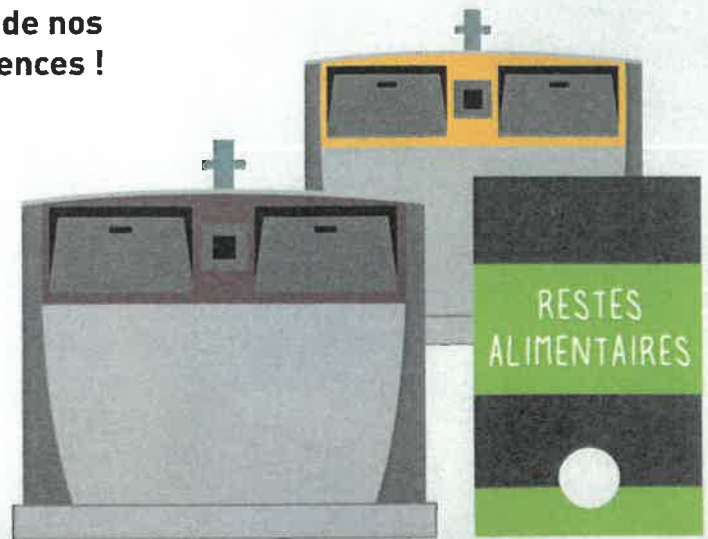




Vous devrez prochainement déposer vos déchets dans les points d'apport collectifs. Pour cela, **il est nécessaire d'activer vos accès. Alors, rendez-vous vite sur une de nos permanences !**

INFORMATION IMPORTANTE



Ne pas jeter sur la voie publique

PERMANENCE

VOTRE COLLECTE DE DÉCHETS SE TRANSFORME

SAINT-MARIENS

DU 26 MARS AU 20 AVRIL

Salle du conseil municipal de la mairie
du mardi au vendredi 10h30-13h et 14h-19h
et le samedi 9h-13h

 Vous justifiez d'une mobilité réduite et êtes isolé(e), merci de vous identifier auprès des services du SMICVAL.

 Vous êtes un professionnel ? Merci de contacter le service dédié aux professionnels : proactiv@smicval.fr

NÉO
SMICVAL

**VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC
ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI !**

CONTACT
05 57 84 74 00


smicval